



FREN 3414 : SOCIOLINGUISTIQUE DU FRANÇAIS
Hiver 2022
Cours en ligne – format hybride

[HTTPS://BRIGHTSPACE.CARLETON.CA/D2L/HOME/82297](https://brightspace.carleton.ca/d2l/home/82297)

Coordonnées

Courriel : emilie.urbain@carleton.ca

Les communications par courriel reçoivent généralement une réponse dans les 24 à 48h (du lundi au vendredi entre 8h30 et 17h). Le courriel devrait être utilisé surtout pour les questions administratives ou concernant votre situation personnelle.

Pour des questions sur la matière et l'organisation du cours, l'étudiant.e devrait utiliser prioritairement le forum « Demande à ta professeure / Ask your professor » sur Brightspace.

L'étudiant.e peut aussi participer aux heures de bureau virtuelles ou prendre rendez-vous pour une rencontre en ligne avec la professeure. Toute communication électronique devra être faite par l'intermédiaire de l'adresse @carleton.ca de l'étudiant.e ou via Brightspace.

Horaire du cours

COURS HYBRIDE (*blended*) : il y aura une séance virtuelle (sur zoom) une semaine sur deux pendant l'horaire officiel du cours (le mercredi une semaine sur deux, voir calendrier), en plus des modules de cours asynchrones, théoriques et pratiques. Le contenu asynchrone est mis en ligne à l'horaire du cours le lundi.

Horaire officiel du cours : lundi et mercredi de 08h35 à 09h55

Heures virtuelles de bureau

Lundi de 9h à 10h (sur Zoom via Brightspace) ou sur rendez-vous

Description du cours

Le français, une réalité hétérogène. Approche variationniste, qualitative et quantitative, de l'étude du français dans ses dimensions dialectales, sociales et stylistiques. Variations intra-individuelles et entre individus. Facteurs externes de la variation interne du français. Diversités du français. Le cours présentera les enjeux sociaux reliés à l'usage de la langue française dans la société, que ce soit au Canada ou ailleurs dans la francophonie.

Prérequis : FREN 2401 ou permission du département

Objectifs

À la fin de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant pourra :

- Comprendre la dimension sociale de la langue, c'est-à-dire les liens entre phénomènes linguistiques et phénomènes sociaux. Connaître les principes de base de la sociolinguistique.
- Illustrer les intersections entre pratiques linguistiques et catégories sociologiques (classe sociale, âge, genre, ethnicité).
- Décrire les valeurs et les profits inégaux rattachés aux langues et leurs usages.
- Comprendre et décrire les enjeux d'identité et de pouvoir rattachés à la langue : valeurs inégales des langues et des variétés de langues sur les marchés linguistiques.
- Pouvoir faire le lien entre sa propre expérience de la variation linguistique et du multilinguisme et les théories sociolinguistiques

Ce cours vise également à atteindre les objectifs d'apprentissage suivants du programme de français :

- LO1. Reach a level of proficiency in the French language to be able to communicate in a variety of situations and on a wide range of topics.
- LO2. Reflect on and critically assess one's own language learning to identify errors, assess challenges and goals, and identify resources and strategies to become a life-long, autonomous language learner.
- LO3. Use a method to break down an academic paper into its main components in order to (re)construct a line of argument.
- LO4. Find and use scholarly publications and primary sources to gather information and apply a method of inquiry to draw conclusions and communicate findings.
- LO5. Determine and apply an appropriate methodology or analytical approach to interpret literary text or solve a linguistic problem and formulate simple hypotheses.
- LO6. Gather, evaluate, synthesize and present quantitative and/or qualitative information on a topic in literature or linguistics independently and collaboratively.
- LO7. Explain key concepts and use specialized terminology in the major fields in linguistics, both theoretical and applied, related to pronunciation, grammar and lexicon, as well as variation and the development of the language.

Thèmes abordés dans le cours (*l'ordre pourra varier puisque certains thèmes seront abordés ensemble)

- **La variation linguistique et l'approche sociolinguistique**
 - Une approche sociale de la langue
 - Intersections entre pratiques linguistiques et catégories sociales (langue et genre, langue et classe sociale, langue et ethnicité, etc.)
 - Variation linguistique et évaluation sociale
- **Langue et identité**
 - La langue comme appartenance à un groupe
 - L'accent comme marqueur identitaire
 - L'authenticité linguistique

- **Langue et norme**
 - Types de norme linguistique
 - Codification et standardisation linguistiques
 - Débats sociaux et réformes linguistiques (notamment langue et genre)
 - Attitudes et insécurité linguistiques
 - Stéréotypes et préjugés linguistiques
- **Langue et pouvoir**
 - Marché linguistique
 - Langue légitime : capital et prestige
 - Domination et discrimination
 - Aménagement et politique linguistique
- **Enjeux sociolinguistiques de la francophonie canadienne**
 - Minorisation, politiques linguistiques et aménagement linguistique au Canada
 - Bilinguisme, plurilinguisme, contacts linguistiques
 - Insécurité et légitimité linguistiques dans les communautés francophones minoritaires

Approche pédagogique du cours en ligne (*blended course*)

Dans ce cours, l'enseignement se déroulera **en alternant** :

- des **modules de cours asynchrones** : leçons magistrales où la professeure expose des points de théories et des concepts linguistiques (sous forme d'enregistrements vidéos) accompagnées de lectures, d'activités et d'exercices à faire à son rythme pendant la semaine

- des **séances synchrones sur zoom** (le mercredi une semaine sur deux) : des sections du cours en pédagogie active où les étudiant.e.s doivent mettre en pratique les concepts exposés au travers d'exercices, de réflexion, de discussions et d'activités de groupes.

La participation, chaque semaine, aux activités synchrones ou asynchrones est indispensable pour bien réussir le cours puisque la majorité des séances du cours comprendront des exercices pratiques/questions de réflexion qui permettent à l'étudiant.e de maîtriser et de s'approprier les concepts et les outils d'analyse sociolinguistiques.

Exigences

Modules asynchrones, rencontres synchrones et lectures obligatoires (sur la plateforme en ligne du cours), discussions actives et exercices d'analyse et de réflexion.

Modalités d'évaluation

- **Examen final** **30%**
 - Combinaison de questions portant sur la théorie et les concepts de la sociolinguistique. Mise en application de la théorie dans des questions de réflexion. L'examen combine des questions vrai ou faux et des questions de développement (à réponse courte ou longue).
 - Date : **session officielle d'examens en avril, date à déterminer.**
- **Travaux pratiques (5x6%)** **30%**
 - Une série de **5 travaux pratiques** seront effectués en classe virtuelle (à terminer à la maison, seul.e ou en équipes). Le but de ces travaux est d'approfondir la

compréhension de la matière ou des lectures, mettre en application les outils d'analyse ou pousser plus loin la réflexion amorcée en classe. Les travaux pratiques portent sur la matière vue en classe et valent chacun 5%. À chaque fois, le travail pratique de la semaine sera à remettre pour le mercredi suivant avant minuit.

- **Exercices réflexifs dans CuPortfolio (5x6% + 10%, réflexion finale) 40%**
 - Une semaine sur deux (lors des séances asynchrones du cours), l'étudiant.e devra partager dans son portfolio des questions, des observations, des analyses ou des ressources sur des questions de langue et société qui l'ont interpellé.e dans ses interactions quotidiennes... En particulier, les contributions au portfolio visent à permettre à l'étudiant.e de faire le lien entre ses propres expériences de la variation linguistique et du multilinguisme et les théories sociolinguistiques vues en classe. *(Des copies de portfolios exemplaires des autres années seront présentés, avec l'accord des étudiant.e.s, lors des premières semaines de cours).* Pour chacune des **6 contributions** du semestre, la professeure donnera des instructions spécifiques sur les thèmes à aborder. Il s'agit d'une activité réflexive à faire de façon individuelle. L'évaluation des réflexions prend en compte la progression pendant le semestre (et la prise en compte des rétroactions précédentes de la professeure). À chaque fois, la contribution sera à remettre pour le mercredi suivant avant minuit.

Calendrier du cours

	Lundi	Mercredi	Activités importantes de la semaine (en italique si évaluées)
Semaine 1 – 10 janvier	/	Première séance du cours, Zoom	Première rencontre du cours, introduction du cours
Semaine 2 – 17 janvier	Asynchrone	Asynchrone	<i>Réflexion 1 dans le portfolio</i>
Semaine 3 – 24 janvier	Asynchrone	Zoom	TP1
Semaine 4 – 31 janvier	Asynchrone	Asynchrone	<i>Réflexion 2 dans le portfolio</i>
Semaine 5 – 7 février	Asynchrone	Zoom	TP2
Semaine 6 – 14 février	Asynchrone	Asynchrone	<i>Réflexion 3 dans le portfolio</i>
Winter break – 21 février			
Semaine 7 – 28 février	Asynchrone	Zoom	TP3
Semaine 8 – 7 mars	Asynchrone	Asynchrone	<i>Réflexion 4 dans le portfolio</i>
Semaine 9 – 14 mars	Asynchrone	Zoom	TP4

Semaine 10 – 21 mars	Asynchrone	Asynchrone	<i>Réflexion 5 dans le portfolio</i>
Semaine 11 – 28 mars	Asynchrone	Zoom	TP5
Semaine 12 – 4 avril	Asynchrone	Asynchrone	<i>Réflexion finale dans le portfolio</i>
Semaine 13 – 11 avril	Zoom Dernier jour de cours	/	Révisions pour l'examen final

Bibliographie sélective du cours (le calendrier des lectures sera mis au fur et à mesure sur Brightspace)

- Blanchet, Philippe (2000). *La linguistique de terrain : méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Blanchet, Philippe (2015). *Discriminations : combattre la glottophobie*. Paris, Textuel.
- Bourdieu, Pierre (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris, Fayard, Collection Points.
- Boyer, Henri (2002). *Introduction à la sociolinguistique*. Paris, Dunod.
- Calvet, Louis-Jean (2005). *La sociolinguistique*. Paris, Presses universitaires de France, Collection Que sais-je ? Presses universitaires de France, (5^e édition).
- Calvet, Louis-Jean (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris, Plon.
- Candea, Maria et Laélia Véron (2019). *Le français est à nous! Petit manuel d'émancipation linguistique*. Paris, Éditions La Découverte.
- Gadet, Françoise (2007). *La variation sociale en français*. Paris, Éditions Ophrys.
- Gumperz, John. (1989). *Engager la conversation*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- Heller, Monica (2002). *Éléments d'une sociolinguistique critique*. Paris, Didier.
- Heller, Monica et Normand Labrie (2003). *Discours et identités. La francité canadienne entre modernité et mondialisation*. Cortil-Wodon, Éditions Modulaires Européennes.
- Hoedt, Arnaud et Jérôme Piron (2020). *Le français n'existe pas*. Paris, Éditions Le Robert.
- Klinkenberg, Jean-Marie (2015). *La langue dans la cité. Vivre et penser l'équité culturelle*. Bruxelles, Les Impressions Nouvelles.
- Labov, William (1976). *Sociolinguistique*. Paris, Éditions de Minuit.
- Lodge, Anthony (1997). *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*. Paris, Fayard.
- Marcellesi, Jean-Baptiste et Bernard Gardin (1974). *Introduction à la sociolinguistique : la linguistique sociale*. Paris, Librairie Larousse.
- Moreau, Marie-Louise (1997). *Sociolinguistique. Concepts de base*. Liège, Mardaga.

Ressources en ligne

<http://www.bibliographie-sociolinguistique.com>

Bulot, Thierry, Blanchet, Philippe (2011), *Dynamiques de la langue française au 21^{ème} siècle : une introduction à la sociolinguistique*, www.sociolinguistique.fr

<http://www.axl.cefan.ulaval.ca>

http://www.univ-montp3.fr/uoh/politiques_linguistiques/co/Po%20Ling_web.html

L'échelle de notation de Carleton se trouve à

<http://calendar.carleton.ca/undergrad/regulations/academicregulationsoftheuniversity/acadre gsuniv2/#2.3>

Le règlement départemental sur la qualité de la langue (s'applique aux devoirs faits à la maison) : La qualité et la rigueur de l'expression écrite (orthographe, grammaire, ponctuation, etc.) font l'objet d'une évaluation (25% de la note) pour les travaux écrits. Vous pouvez obtenir de l'aide auprès du service de soutien du département de français (1608 DT).

RAPPEL DES RÈGLEMENTS UNIVERSITAIRES

Plagiarism

The University Academic Integrity Policy defines plagiarism as “*presenting, whether intentionally or not, the ideas, expression of ideas or work of others as one’s own.*” This includes reproducing or paraphrasing portions of someone else’s published or unpublished material, regardless of the source, and presenting these as one’s own without proper citation or reference to the original source. Examples of sources from which the ideas, expressions of ideas or works of others may be drawn from include but are not limited to: books, articles, papers, literary compositions and phrases, performance compositions, chemical compounds, artworks, laboratory reports, research results, calculations and the results of calculations, diagrams, constructions, computer reports, computer code/software, material on the internet and/or conversations.

Examples of plagiarism include, but are not limited to:

- any submission prepared in whole or in part, by someone else;
- using ideas or direct, verbatim quotations, paraphrased material, algorithms, formulae, scientific or mathematical concepts, or ideas without appropriate acknowledgment in any academic assignment;
- using another’s data or research findings without appropriate acknowledgement;
- submitting a computer program developed in whole or in part by someone else, with or without modifications, as one’s own; and
- failing to acknowledge sources through the use of proper citations when using another’s work and/or failing to use quotations marks.

Plagiarism is a serious offence that cannot be resolved directly by the course’s instructor. The Associate Dean of the Faculty conducts a rigorous investigation, including an interview with the student, when an instructor suspects a piece of work has been plagiarized. Penalties are not trivial. They can include a final grade of “F” for the course.

Requests for Academic Accommodations

ACADEMIC ACCOMMODATION

You may need special arrangements to meet your academic obligations during the term. For an accommodation request the processes are as follows:

Pregnancy obligation: write to me with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For accommodation regarding a formally-scheduled final exam, you must complete the Pregnancy Accommodation Form ([click here](#)).

Religious obligation: write to me with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details [click here](#).

Academic Accommodations for Students with Disabilities:

The Paul Menton Centre for Students with Disabilities (PMC) provides services to students with Learning Disabilities (LD), psychiatric/mental health disabilities, Attention Deficit Hyperactivity Disorder (ADHD), Autism Spectrum Disorders (ASD), chronic medical conditions, and impairments in mobility, hearing, and vision. If you have a disability requiring academic accommodations in this course, please contact PMC at 613-520-6608 or pmc@carleton.ca for a formal evaluation. If you are already registered with the PMC, contact your PMC coordinator to send me your Letter of Accommodation at the beginning of the term, and no later than two weeks before the first in-class scheduled test or exam requiring accommodation (if applicable). After requesting accommodation from PMC, meet with me to ensure accommodation arrangements are made. Please consult the PMC website for the deadline to request accommodations for the formally-scheduled exam (if applicable).

Survivors of Sexual Violence

As a community, Carleton University is committed to maintaining a positive learning, working and living environment where sexual violence will not be tolerated, and where survivors are supported through academic accommodations as per Carleton's Sexual Violence Policy. For more information about the services available at the university and to obtain information about sexual violence and/or support, visit: <https://carleton.ca/equity/sexual-assault-support-services>

Accommodation for Student Activities

Carleton University recognizes the substantial benefits, both to the individual student and for the university, that result from a student participating in activities beyond the classroom experience. Reasonable accommodation will be provided to students who compete or perform at the national or international level. Write to me with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. <https://carleton.ca/senate/wp-content/uploads/Accommodation-for-Student-Activities-1.pdf>